

Virements et ouvertures de crédits - Décision modificative n°4

Monsieur Guy Gillot, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'exécution du budget 2006 implique de procéder à un ajustement des comptes du budget général où divers virements et ouvertures de crédits s'avèrent nécessaires.

Au budget principal, il est en particulier nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires à hauteur de 178 861 € en section de fonctionnement dans le cadre du marché conclu avec la société Soparec pour le chauffage des locaux municipaux. Ces dépenses font l'objet d'une recette de 362 500 € correspondant à la vente à cette société des stocks de fuel et de gaz à la mise en place du marché.

Des crédits supplémentaires sont également prévus en section d'investissement à hauteur de 95 000 € pour l'aménagement de la place Granville et de 270 000 € pour poursuivre la réfection du viaduc Kennedy.

Une dépense de 1 220 000 € compensée par une recette de même montant est affectée à la réalisation de l'opération d'acquisition et de revente de l'immeuble situé 65, avenue Victor Hugo.

A noter, au budget annexe du stationnement, l'inscription d'un crédit de 9 400 € destiné à la réfection des ascenseurs du parking Malraux décidée par la copropriété, dépense financée par des prélèvements effectués sur des reliquats de crédits en section d'investissement.

Globalement, la décision modificative se résume par l'ouverture ou la suppression des crédits suivants :

– au budget principal :

. section de fonctionnement :

dépenses	423 913 €
recettes	423 913 €

. section d'investissement :

dépenses	1 487 650 €
recettes	1 487 650 €

– au budget annexe du Stationnement :

. section d'investissement :

dépenses	- 9 400 €
recettes	- 9 400 €.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, par décision modificative n°4 au budget général de l'exercice 2006, arrêter les prélèvements, virements et ouvertures de crédits proposés dans le présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité par :

(6 absents)

- 40 voix pour
- 8 voix contre
- 1 abstention

M. G. GILLOT- Rapport 32.

Nous en revenons à des préoccupations financières et bien classiquement à l'exécution du budget 2006.

Lecture de la délibération.

Comme vous avez été très attentifs, je vous demande, dans le tableau qui suit la délibération, de bien vouloir rectifier quelques chiffres erronés. En section de fonctionnement, « *les dépenses s'équilibrant avec les recettes pour une somme de 423 913 €* » comportent une faute de frappe. Il convient de corriger par 420 913 €, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Cela grâce à la perspicacité des services qui ont eu le temps de corriger.

M. LE MAIRE – Sur cette DM 4, il n'y a pas-grand-chose à dire. Il faut financer le viaduc Kennedy dont nous parlions, soit 270 000 €, l'aménagement de la place Granville pour 95 000 €, et la réfection des ascenseurs du parking Malraux.

Ce sont les trois points principaux que je voulais indiquer.

Je suppose que le vote sera le même que pour le budget. Par logique, vous votez contre.

M. HELIE - Je tiens à m'abstenir sur ce dossier.

M. LE MAIRE – C'est noté.

M. LE MAIRE - Y a-t-il des observations ? Non.

Rapport adopté.

M. LE MAIRE - Voici maintenant une information sur la Caisse du Crédit municipal, surtout à destination de ceux qui ne siègent pas en commission.